



INTERVENTIONS EN LOGEMENT SOCIAL

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Rôle de la Ville

- Assurer l'équité et la mixité sociale;
- Aider les ménages à faibles revenus et à revenus modestes à se loger;
- Offrir des logements abordables et de qualité.

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Son importance pour la cohésion sociale



Réduire les effets de la **pauvreté** et prévenir l'instabilité résidentielle.



Garantir la **sécurité**.



Assurer une offre de proximité et de qualité des services dans **tous les quartiers**.



Favoriser l'**intégration socioprofessionnelle**.



Assurer un **parcours** résidentiel.



Faciliter le développement de logements répondant aux besoins des **familles nombreuses** et des personnes à **mobilité réduite**.

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Une offre de logements pour des personnes de notre communauté

- **La clientèle** est constituée de:
 - 50 % de ménages à faible revenu, par exemple :
 - 1 personne seule ayant un revenu maximum de 29 000 \$
 - 4 personnes ayant un revenu familial maximum de 40 000\$
 - 50 % de ménages à revenu modeste, par exemple :
 - 1 personne seule ayant un revenu maximum de 46 800 \$
 - 4 personnes ayant un revenu familial maximum de 93 600 \$

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La Ville doit contribuer au logement social

- La Ville est encadrée légalement pour soutenir la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires;
- Inscrit dans la Charte de la Ville de Québec :
 - Article 93 de la Charte de la Ville : obligation de prévoir une enveloppe budgétaire pour traiter les unités allouées par le gouvernement.

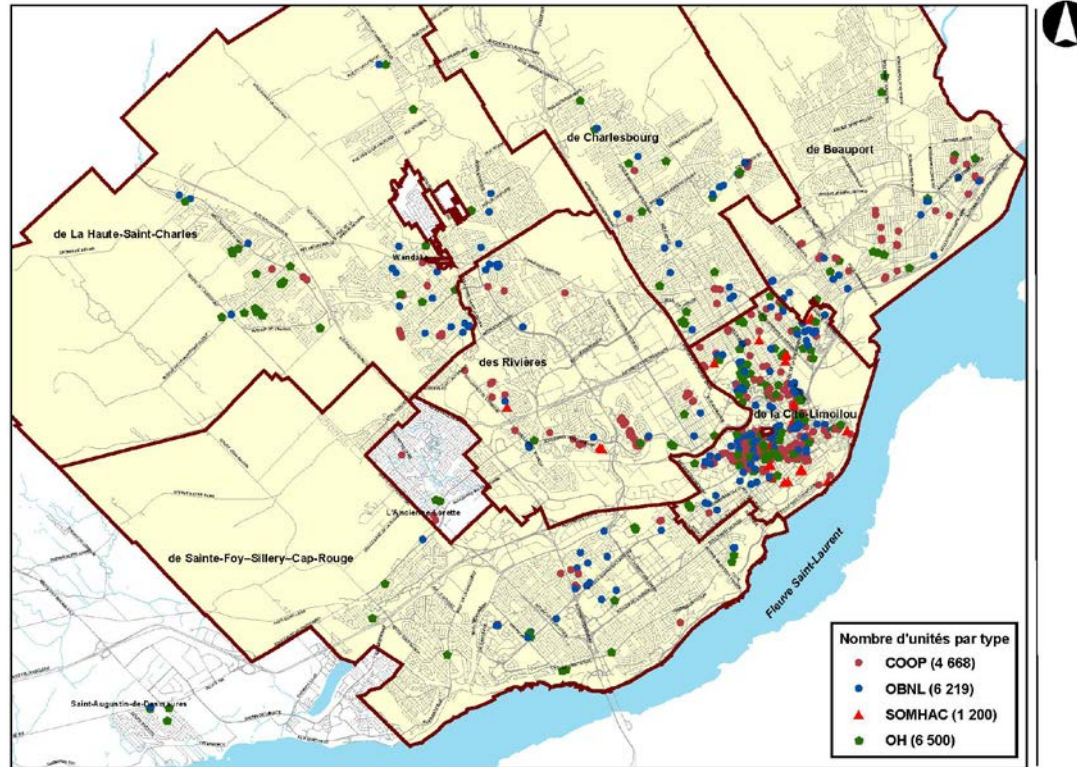
LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Le Programme AccèsLogis Québec

- Un programme d'aide de la Société d'habitation du Québec, en partenariat avec la Ville de Québec, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires.

- Rôle de la ville mandataire :
 - Analyse du besoin
 - Analyse technique et financière des projets
 - Suivi des travaux
 - Autorisation des déboursés

LOCALISATION DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE



RÉALISATIONS

Exemple de projet de logement social



Les Habitations EVERELL
3716, 3718, Boul. Sainte-Anne
45 logements
Rénovation-Construction neuve
Réalisation : 2014

RÉALISATIONS

Exemple de projet de logement social



Maison L'Hirondelle
3698, Boul. Sainte-Anne
117 logements
Réalisation : 2015

RÉALISATIONS

Exemple de projet de logement social



Villa Beauséjour
1135, Avenue Royale
42 logements
Réalisation : 2013

LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Inquiétudes des citoyens

- **Stationnement**
 - Norme en logement social : 0,25 case de stationnement
 - Moyenne pour la ville : entre 0,5 et 0,75 par projet
- **Variation de la valeur foncière**
 - Aucun impact négatif identifié

MERCI!